

	TOUR TRIANGLE	FICHE TECHNIQUE	09/05/2025
---	----------------------	------------------------	------------

PRODUIT		RAL 5002 – Gamme TECHNIQUE (PIN 225)	
Lot concerné : LOT 22.2 – METALLERIE SERRURERIE (PRO 2.2)			
Localisation : Suivant Indications du Tableau des Portes – Tous Niveaux			
Ref CCTP : Sans Référence			
Fabricant : PINTURAS FIERRO – PGN. INDIANA. VALLEE DU CINCA, PARC. 47 22300 - BARBASTRO (HUESCA) - ESPAGNE			
Conforme au CCTP	☒ OUI	☐ NON	
Incidence financière	☐ OUI	☒ NON	
Echantillon annexé	☐ OUI	☒ NON	
Documents joints :			
☒ Fiche technique		☐ Certificats (FSC, PEFC, DEP, etc.)	
☐ Avis technique		☐ Essais/Tests/Contrôles	
☐ Certificat de qualité et/ou tests/essais		☐ Plan de repérage	
☐ Fiche de données de sécurité (FDES)		☐ Autre :	
Nr de pages		1 + 33	

COMMENTAIRES MOEX ET PARTENAIRES :
Classification des remarques formulées par le destinataire : ☐ VSO ☐ VAO ☐ REF ☐ HM

RÉVISION	DATE	DESCRIPTION	PRÉPARÉ	VÉRIFIÉ
A	09/05/25	Première version	GC	MB

Cette page reprend toutes les révisions soumises pour ce document. Les révisions précédentes sont considérées expirées

PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE DOC.	NIVEAU	NUMÉRO	RÉVISION
TTR	POM	EXE	MET	FTE	TSN	022902	A

FICHE TECHNIQUE

MONOCOUCHE ANTICORROSIVE 2K F310/2

Description:	Revêtement professionnel pour la protection et la décoration des éléments métalliques. Il a une grande adhérence sur une multitude de substrats métalliques tels que l'acier ou l'acier inoxydable galvanisé. Il présente une bonne flexibilité et une bonne résistance aux conditions extérieures, ce qui, associé à ses propriétés anticorrosion, le rend approprié comme couche unique dans le système de peinture. Séchage rapide. Finition mate uniforme, même dans les applications à haute pression. Noirs mats profonds.
Portée:	Protection et décoration de tous types de biens métalliques, tels que structures, enceintes, carrosseries industrielles, remorques, machines, etc. Convient pour une utilisation intérieure ou extérieure.
Stockage:	Consulter la fiche de données de sécurité
Caractéristiques techniques :	
Type de liant :	Résine acrylique hydroxylée spéciale (Couleur selon le RAL)
Matières solides en poids :	57 +/-2% (prêt à l'emploi)
Finition:	Mate
Couleur:	Couleurs RAL, corporate, NCS...
Nombre de composants :	2
Durcisseur :	Catalyseur polyacrylique MS/B
Rapport de mélange :	4:1 un volume
Densité:	1,20 ± 0,05 g/cm3
Temps de séchage à 20°C :	Au toucher : 20 min. Séchage 2 heures.
Séchage recommandé :	Pré-séché 3'AIRE +15-20' à 80-60°C
Durée de vie en pot :	8 heures
Adhérence:	100% sur acier ou galvanisé (Gt0)
Performances théoriques :	12 m2 / lt. (40 µm)
Épaisseur sèche totale recommandée :	60-75 µm sec

FICHE TECHNIQUE

MONOCOUCHE ANTICORROSIVE 2K F310/2

Prétraitement de surface :

Les surfaces métalliques à revêtir doivent être exemptes de rouille et de graisse. Le grenaillage est fortement recommandé, et toujours à un niveau de propreté minimum de Sa21/2 (UNE-EN ISO 8501-1) si des performances anticorrosion maximales sont requises.

Méthode d'application :

Page | 2

Le MONOCOUCHE ANTICORROSIVE 2K F-310/2 est composé de deux composants distincts qui doivent être mélangés avant utilisation. Pour ce faire, agitez soigneusement le contenu du récipient du composant A et ajoutez le contenu du récipient B en mélangeant soigneusement pendant quelques minutes. Il peut être nécessaire de remuer régulièrement le mélange pendant l'application pour assurer une homogénéité complète de la peinture.

Rapport de mélange composant A : composant B 4:1 en volume.

Brosse: Pour les retouches uniquement, ne pas diluer.

Pistolet: Pour usage industriel uniquement. Diluer avec un Solvant Polyuréthane (standard, lent, électrostatique...) entre 10% et 20%.

AIRLESS/AIRMIX : Pour usage industriel uniquement. Diluer avec du solvant polyuréthane à 10% maximum. Application avec buse de 0,23 mm, pression totale de la pompe 10,5 MPa.

Le catalyseur est un isocyanate aliphatique compatible avec la résine acrylique de base, ce qui le rend absolument adapté à une utilisation en extérieur.

Certifications:

Résultat pour une épaisseur de 70 microns sur acier laminé et acier galvanisé (électro-zingué) ; UNE-EN ISO 12944-6:2018. CATÉGORIE C3 MOYENNE.

Précautions:

L'application doit être effectuée avec un apport d'air abondant ou avec des systèmes de ventilation préparés à cet effet.

Les éléments de protection individuelle habituels doivent être utilisés pour éviter l'ingestion, l'inhalation ou le contact avec la peau. Des précautions normales contre l'incendie doivent être prises lors de l'application.

Lisez attentivement l'étiquette de l'emballage et/ou la fiche de données de sécurité du produit. Bien refermer les récipients après utilisation. Ne jetez pas les déchets dans les égouts.

Stabilité au stockage : 1 an, dans son emballage d'origine fermé et dans de bonnes conditions de conservation.

FICHE TECHNIQUE MONOCOUCHE ANTICORROSIVE 2K F310/2

Observations :

Vous devez toujours tenir compte de la législation en vigueur en matière d'Environnement, d'Hygiène, de Santé et de Sécurité au travail. Les instructions figurant sur les étiquettes d'emballage et sur la fiche de données de sécurité du produit doivent être respectées. Page | 3

Nous garantissons la qualité de nos produits conformément à nos conditions générales de vente et de fourniture. Nos conseils d'utilisation, qu'ils soient exprimés verbalement, par écrit ou par le biais de tests, sont fournis sur la base de nos connaissances et de notre expérience actuelles. Il s'agit de simples directives qui ne compromettent pas notre responsabilité et ne vous dispensent pas de vérifier par vous-même que les produits que nous fournissons correspondent aux procédures et aux objectifs que vous recherchez. L'application et l'utilisation des produits échappent à notre contrôle et relèvent par conséquent de votre seule responsabilité personnelle. Nous ne pouvons être tenus responsables des résultats autres que ceux décrits ici.

Nous nous réservons le droit de modifier les informations contenues dans ce document sans préavis, en fonction de l'évolution de la situation.

Français Conformément au nouveau RD 1055/2022, du 27 décembre, sur les emballages et les déchets d'emballages, le responsable de la remise des déchets d'emballages ou des emballages usagés pour leur gestion environnementale correcte continue d'en être le titulaire final, en application de l'article 18 du RD 782/1998, qui approuve le règlement pour le développement et l'exécution de la loi 11/1997, sur les emballages et les déchets d'emballages, jusqu'à ce que les systèmes de responsabilité élargie du producteur correspondants soient établis et en application du RD 1055/2022 lui-même, après l'établissement desdits systèmes (DT3a et articles 38 et 44, pour les emballages commerciaux et industriels, respectivement).

FDES

2K F310/2 ANTICORROSIF MONOCOUCHE

Peinture industrielle bicomposante à base de solvant destinée aux applications extérieures présente des caractéristiques techniques comparables à une FDES générique disponible dans la base de données INIES pour les revêtements anticorrosion à base de solvant.

Notre produit offre un rendement de 12 m² /L une durée de vie estimée à 7 ans et une teneur en COV de 450 g/L.
L'entreprise est certifiée ISO 14001 en matière de conception, de fabrication et de commercialisation de produits.

Paramètre	F310/2	FDES générique (INIES)
Type de peinture	Extérieur, anticorrosion, à base de solvant, 2K	Phase anticorrosion solvant, extérieur
Base chimique	Solvant + résine + additifs Phase solvant	(résines alkyde, époxy, PU, etc.)
Composition	Résine, pigments, charges, solvants	Résine + pigments + charges + solvants
Système	Bicomposant (2K)	1K ou 2K
Performance	12 m ² /L	10 m ² /L
Teneur en COV	450 g/L	400–500 g/L
Durée de vie utile	10 ans	10 ans
Récipient	Seau métallique de 20 kg	Tambour en métal
Certification environnementale	ISO 14001 (entreprise)	Aucun spécifique
Émissions dans l'air intérieur	Non applicable (usage extérieur)	Non applicable (usage extérieur)
Empreinte carbone estimée (A1–A3)	Estimé si un AVC est effectué	1,6–2,4 kg CO ₂ eq/m ²

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

Peintures antirouille en phase solvant

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

Juin 2020
(Liste des produits mise à jour le 21-12-2023)



Version de la FDES : 1.6

Numéro INIES : 2-152:2020



REALISATION :
EVEA
11, rue Arthur III – 44200 Nantes
Tél : +33 (0)2 28 07 87 00 – Fax : +33 (0)2 40 71 97 41
www.evea-conseil.com



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité des industriels du Syndicat National des Industries des Peintures, Enduits et Vernis (SIPEV) participant à la démarche de réalisation de la FDES collective (producteurs de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.

Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m² ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- COV : Composés Organiques Volatils
- DEP : Déclaration Environnementale Produit
- DVR : Durée de Vie de Référence
- FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
- PE : Polyéthylène
- PEBD : Polyéthylène Basse Densité
- PEHD : Polyéthylène Haute Densité
- PET : Polyéthylène Téréphtalate
- PP : Polypropylène
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur
- UF : Unité Fonctionnelle

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1	Introduction	4
2	Information Générale	4
3	Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
4	Etapes du cycle de vie	8
4.1	Etape de production, A1-A3	8
4.2	Etape de construction, A4-A5	8
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	9
4.4	Etape de fin de vie C1-C4 :	10
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D	10
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	11
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie	12
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation	17
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	18
9	Liste des références commerciales couvertes par cette FDES	19

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN et le Programme INIES.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du Syndicat national des Industries des Peintures, Enduits et Vernis (SIPEV).

Contact :
Pierre PFIHL

Coordonnées du contact :
01 53 23 00 00
dirtech@fipec.org

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :

Syndicat national des Industries des Peintures, Enduits et Vernis (SIPEV)
42, avenue Marceau - 75008 PARIS

2. Noms des fabricants pour lesquels la FDES est représentative :

Cette FDES couvre des produits fabriqués par AKZONOBEL, ALLIOS, BBFRENAULAC, BOUCHILLOU ALKYA, CIMENTOL, COMUS, CROMOLOGY SERVICES, DAW, DURALEX, DURIEU, GEHOLIT, HAGHEBAERT ET FREMAUX, LES EMAUX DE L'ATLANTIQUE, MAESTRIA, MAUVILAC, ONIP, PPG, RECA, SOB SOLUTIONS, STO, THEOLAU, V33.

Par ailleurs, pour les fabricants cités ci-dessus, les produits présentés dans l'annexe sont couverts. La FDES n'est pas valable pour d'autres gammes de produit que celles citées en annexe.

3. Type de FDES : "du berceau à la tombe"

4. Type de FDES : Collective

Règles d'utilisation :

Les règles caractérisant l'inclusion des références à l'étude ont été définies en réalisant une analyse de sensibilité sur les 3 paramètres générant le plus d'impacts des peintures sur l'environnement : la quantité de produit appliqué, la quantité de pigment et la quantité de polymère (extrait sec). Une limite majorante pour chaque paramètre a été définie selon la méthodologie présentée dans le rapport d'accompagnement de cette FDES.

Les impacts environnementaux déclarés dans cette FDES sont maximisant (selon NF EN 15804/CN).

Les limites des paramètres influents sont présentées dans le tableau suivant :

Paramètre sensible	Unité	Valeur
Quantité maximale de produit appliqué (grammage)	g/m ²	316
Quantité maximale de pigment	g/m ²	71
Quantité maximale de liant/polymère (extrait sec)	g/m ²	136

Tableau 1 : Critères de validité

5. Date de publication : **Juin 2020**

6. Date de fin de validité : **Juin 2025**

7. La référence commerciale/identification du produit : voir annexe

8. Lieu de production : France principalement mais aussi : Allemagne, Pays-Bas.

9. Circuit de distribution : BtoB et BtoC.

10. Vérification : **FDES vérifiée**

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP a).	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
☐ interne	☒ externe
(Selon le cas b)) Vérification par tierce partie :	
Programme FDES-INIES http://www.inies.fr/  Association HQE 4, avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS FRANCE	Vérificateurs : Manuel BAZZANA (manuel.bazzana@cstb.fr) Jacques CHEVALIER (jacques.chevalier@cstb.fr)  Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) 24, rue Joseph-Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères FRANCE
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

11. Description de l'unité fonctionnelle :

« Protéger et décorer 1m² de support, préparé dans les règles de l'art(*) avec de la peinture de finition, de type peinture brillante en phase solvant, sur la base d'une durée de vie de référence de 7 ans comprenant une mise en œuvre et aucun entretien. »

(*) Conformément au DTU 59.1.

12. Description du produit : les produits sont des peintures brillantes en phase solvant. Les produits de teinte blanche ont servi de base à la réalisation de cette FDES.

13. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : les produits peuvent être appliqués dans tous bâtiments en intérieur ou en extérieur.

14. Performance principale de l'unité fonctionnelle : protéger et décorer

15. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : Indice de brillance Bs tel que $60 < B_s$. (EN ISO 2813)

16. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	g/m ²	228
Principaux composants	-	Les produits sont principalement composés de charge, pigment, liant et additifs. La composition et les noms exacts des matières premières de ces produits sont confidentiels.
Quantité de produits complémentaires	-	Aucun produit complémentaire vendu avec les produits.
Emballage de distribution	-	Les emballages des produits sont des seaux en fer recouverts d'un film polyéthylène posés sur des palettes.
Fer	kg/m ²	2,42E-02
Film PEBD	kg/m ²	3,00E-04
Palette Bois	kg/m ²	9,36E-03
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	Un taux de perte de 2% correspondant aux fonds de bidons, au produit resté dans le matériel d'application et aux pertes d'application a été pris en compte.
Taux de chute lors de la maintenance	%	Aucune maintenance prévue.
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par les industriels

17. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse).

Les produits ne contiennent aucune substance de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse..

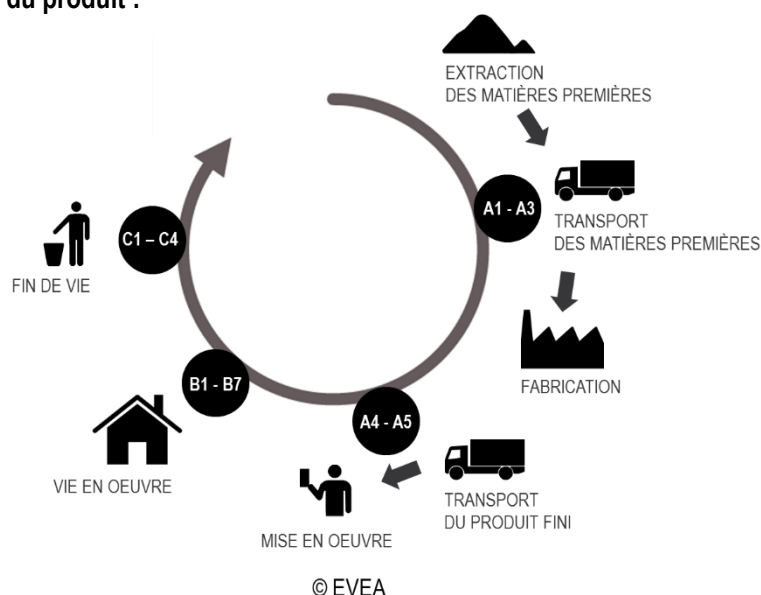
18. Description de la durée de vie de référence

Les Durées de Vie de Référence ont été définies lors d'un travail au sein d'un groupe technique du SIPEV entre industriels lors des premières éditions des FDES (2010/2011). Elles sont le résultat d'un compromis entre leur tenue réelle dans des conditions d'utilisation selon les recommandations d'usage des fabricants et la période moyenne de renouvellement des peintures en France. A cet effet les industriels s'engagent à ce que leurs produits aient une durée de vie au moins égale à celle déclarée dans ce document.

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	7
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	-
Paramètres théoriques d'application	-	DTU 59.1
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux recommandations inscrites sur les fiches techniques des produits.
Environnement extérieur	-	Les produits sont supposés mis en œuvre dans un environnement bénéficiant d'un climat océanique, avec des variations de température modérées et un taux limité d'agents agressifs (corrosivité C3 maximum selon l'ISO 9223 : 2012 Corrosion des métaux et alliages — Corrosivité des atmosphères — Classification, détermination et estimation)
Environnement intérieur	-	Les produits sont supposés mis en œuvre dans des locaux adaptés à leur domaine d'emploi, c'est-à-dire dans une ambiance abritée des intempéries, hors gel, avec un taux d'humidité relative inférieur à 85% et sans agent chimique agressif.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations des fiches techniques des produits.
Maintenance	-	Aucune maintenance n'est nécessaire.

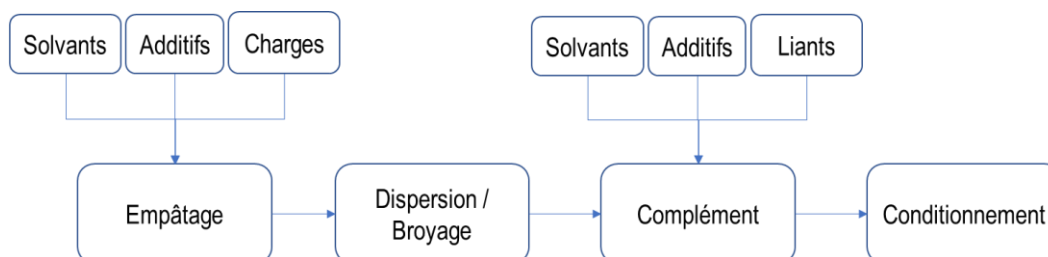
4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

Le schéma de fabrication des peintures suit principalement les étapes suivantes¹ :



Les matières premières sont d'abord réceptionnées et stockées (cuves) puis préparées. La première étape consiste en l'empâtage : premier mélange. Puis les composants sont dispersés (ou broyés). Vient ensuite une ou plusieurs étapes d'ajouts de matières premières supplémentaires (notamment le liant) et de finition.

La dernière étape consiste au conditionnement des peintures dans leur emballage.

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier:

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Le produit est livré par camion de l'usine de fabrication jusqu'au site de construction.
Type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 5 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet.
Distance jusqu'au chantier	km	507
Capacité d'utilisation	%	36 (prise en compte des retours à vide)
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	Variable en fonction des produits
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	<1

¹ <https://www.ademe.fr/schema-maitrise-emissions-composes-organiques-volatils-secteur-fabrication-peintures-verniss-encre-dimprimeries-colles-adhesifs>

Installation dans le bâtiment :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Le scénario de mise en œuvre consiste en l'utilisation de 25m² de bâche polyéthylène une pièce de 5m x 5m x 2,5m (62,5m²) et d'outils : rouleau. Les quantités de ces derniers sont fournies sur la base des informations des industriels. Les chutes de mise en œuvre sont considérées comme des déchets dangereux éliminés par incinération. Les déchets d'emballages sont considérés éliminés et/ou recyclés selon les matériaux². L'hypothèse est faite d'un transport de 30km pour les déchets enfouis/incinérés et de 100km pour les déchets dangereux (chutes) et matériaux recyclés. Il est considéré que 90% du contenu en équivalent COV du produit est émis lors de l'application des produits.
Outils de mise en œuvre	-	-
Rouleau	kg/m ²	1,81E-03
Bâche	kg/m ²	1,50E-03
Consommation de solvant	L/m ²	1,14E-02
Consommation de solvant (nettoyage des outils)	L/m ²	2,28E-03
Déchets	-	-
Chutes de produit	kg/m ²	4,56E-03
Fer	kg/m ²	2,42E-02
Film PEBD	kg/m ²	3,00E-04
Palette Bois	kg/m ²	9,36E-03
Emissions de COV dans l'air	kg/m ²	8,21E-02

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario	-	Il est considéré que 10% du contenu en équivalent COV du produit est émis pendant la vie en œuvre.
Emissions dans l'air ambiant : COV	kg/m ²	9,12E-03

B2 Maintenance :

Aucune maintenance prévue sur la DVR.

B3 Réparation :

Aucune réparation prévue sur la DVR.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement prévu sur la DVR.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation prévue sur la DVR.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Les produits ne consomment pas d'énergie ou d'eau sur la DVR.

² Les % de répartition de recyclage, d'enfouissement et d'incinération sont basés sur les rapports de l'ADEME : Emballages industriels, commerciaux et ménagers (ADEME, 2014) et Déchets chiffres clés (ADEME, 2012)

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario	-	Le produit est éliminé avec le support en fin de vie. Le scénario de fin de vie est donc celui d'un déchet non dangereux éliminé par enfouissement, tout comme le support. L'hypothèse est faite d'une distance de 30km entre le site de déconstruction et le site d'enfouissement.
Quantité collectée séparément	-	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	-	-
Quantité destinée à la réutilisation	-	-
Quantité destinée au recyclage	-	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	-	-
Quantité de produit éliminé	g/m²	228

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas inclus dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Règle de coupure	L'ensemble des procédés a été pris en compte sauf l'emballage des matières premières qui est jugé négligeable au vu de leur masse rapportée à la quantité de produit (< 0,1%).
Allocations	Une allocation a été effectuée par les industriels pour collecter leurs données de l'étape de fabrication A3 et l'a été sur une base massique.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	Données génériques issues de la base de données ecoinvent 3.5 « allocation cut-off » datant de 2018. Logiciels utilisés :  - SimaPro 9, logiciel d'analyse de cycle de vie.  - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	L'analyse de la variabilité des résultats a été réalisée lors de l'élaboration du cadre de validité. Il en ressort une très grande hétérogénéité des résultats d'où la déclaration d'impacts maximaux suivant la méthodologie détaillée dans la norme NF EN 15804/CN.

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	8,63E-01	1,43E-01	1,07E-01	3,05E-02	2,93E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,13E-04	0,00E+00	1,99E-02	N.C.*
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1,43E-05	2,65E-08	5,93E-08	5,54E-09	6,83E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E-10	0,00E+00	5,90E-10	N.C.
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	8,84E-03	4,62E-04	6,45E-04	1,10E-04	1,16E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,03E-06	0,00E+00	1,27E-05	N.C.
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	6,42E-04	7,67E-05	9,15E-05	1,91E-05	1,46E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,36E-07	0,00E+00	3,06E-06	N.C.
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	1,22E-03	7,44E-05	8,86E-05	2,00E-05	3,10E-02	3,44E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,80E-07	0,00E+00	5,48E-06	N.C.
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	3,28E-06	4,39E-07	8,83E-06	1,02E-07	8,09E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,19E-09	0,00E+00	2,89E-09	N.C.
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	1,61E+01	2,17E+00	1,27E+00	4,58E-01	5,13E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,66E-03	0,00E+00	5,04E-02	N.C.
Pollution de l'eau m ³ /UF	1,28E+00	5,14E-02	4,65E-02	1,09E-02	1,37E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,30E-04	0,00E+00	1,97E-03	N.C.
Pollution de l'air m ³ /UF	1,62E+02	1,53E+01	2,97E+01	3,71E+00	7,49E+02	8,29E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,31E-02	0,00E+00	2,45E-01	N.C.

*N.C. : Non Calculé

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,23E+00	2,33E-02	2,58E-01	7,04E-03	2,67E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-04	0,00E+00	1,59E-03	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2,09E-01	0,00E+00	1,49E-01	0,00E+00	-3,85E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,44E+00	2,33E-02	4,07E-01	7,04E-03	-1,18E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-04	0,00E+00	1,59E-03	N.C.
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,19E+01	2,21E+00	2,11E+00	4,71E-01	3,26E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,82E-03	0,00E+00	5,38E-02	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	6,11E+00	0,00E+00	3,14E-02	0,00E+00	2,43E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,80E+01	2,21E+00	2,14E+00	4,71E-01	5,69E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,82E-03	0,00E+00	5,38E-02	N.C.
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,20E-02	0,00E+00	5,45E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	1,79E-02	4,00E-04	1,23E-03	9,47E-05	4,02E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,95E-06	0,00E+00	6,41E-05	N.C.

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	1,61E-01	1,37E-03	1,59E-02	3,80E-04	4,50E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,77E-06	0,00E+00	4,73E-05	N.C.
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	4,80E-01	1,15E-01	7,04E-02	2,20E-02	1,20E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,81E-04	0,00E+00	2,28E-01	N.C.
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	6,82E-05	1,49E-05	1,47E-05	3,17E-06	1,85E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,68E-08	0,00E+00	3,58E-07	N.C.

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	1,37E-02	0,00E+00	2,07E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	1,11E+00	5,97E-02	0,00E+00	2,05E-02	1,19E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1,43E-05	7,38E-08	0,00E+00	7,08E-10	1,44E-05
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	9,94E-03	2,26E-04	0,00E+00	1,47E-05	1,02E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	8,10E-04	3,37E-05	0,00E+00	3,39E-06	8,47E-04
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	1,38E-03	3,10E-02	3,44E-03	5,86E-06	3,58E-02
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,26E-05	1,83E-07	0,00E+00	4,08E-09	1,27E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,96E+01	9,71E-01	0,00E+00	6,01E-02	2,06E+01
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,38E+00	2,46E-02	0,00E+00	2,20E-03	1,41E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	2,07E+02	7,52E+02	8,29E+01	3,28E-01	1,04E+03
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,51E+00	3,38E-02	0,00E+00	1,69E-03	1,55E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,58E-01	-3,85E-02	0,00E+00	0,00E+00	3,19E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,87E+00	-4,75E-03	0,00E+00	1,69E-03	1,87E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,62E+01	7,97E-01	0,00E+00	6,36E-02	1,71E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	6,14E+00	2,43E-01	0,00E+00	0,00E+00	6,38E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,23E+01	1,04E+00	0,00E+00	6,36E-02	2,34E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1,20E-02	5,45E-05	0,00E+00	0,00E+00	1,20E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,96E-02	4,97E-04	0,00E+00	6,61E-05	2,01E-02
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1,78E-01	4,88E-03	0,00E+00	5,31E-05	1,83E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	6,65E-01	3,41E-02	0,00E+00	2,29E-01	9,29E-01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	9,78E-05	5,03E-06	0,00E+00	4,25E-07	1,03E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,37E-02	2,07E-02	0,00E+00	0,00E+00	3,44E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Tableau de résultats de l'analyse du cycle de vie affichés conformément au Décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013 ³

³ Décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale de certains produits de construction destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur ^{1 2}	Emissions de COV et de formaldéhyde	La classe d'émission la plus défavorable parmi les produits couverts est retenue pour cette FDES :  A noter que >25% des produits couverts par cette FDES présentent la classe d'émission A+.	Les essais répondent aux exigences de la série de normes ISO 16000 ou tout autre scénario relevant du Décret 2011-321.
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Aucun essai disponible	-
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Aucun essai disponible	-
	Emissions de fibres et de particules	Aucun essai disponible	-
Émission dans le sol et l'eau ^{1 2}	Emissions dans l'eau	Aucun essai disponible	-
	Emissions dans le sol	Aucun essai disponible	-

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, Juin 2018)

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Les produits ne revendiquent aucune performance de confort hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Les produits ne revendiquent aucune performance de confort acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Les peintures antirouille en phase solvant contribuent au confort visuel, cependant aucun essai n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Les produits ne revendiquent aucune performance de confort olfactif.

9 LISTE DES REFERENCES COMMERCIALES COUVERTES PAR CETTE FDES

La liste des références couvertes a été mise à jour le 21-12-2023.

ENTREPRISE / MARQUE	NOM DE LA REFERENCE
	AR PROTECT FER POLYFILLA PRO P500 PRIMAIRE FERREUX GRIS
	AMERLAC SEMIGLOSS AMERPRIME EPOXY
ASPS	LAQUE KUBOTA PRIMAIRE KUBOTA BLANC PRIMAIRE KUBOTA GRIS PRIMAIRE KUBOTA ROUGE
	CELLUC FER
	PEINTURE FER
	METALAC BRILLANT METALAC PRIMAIRE METALAC SATIN
	AK200 AK210 AK292 FY32 GS31 HS100 KE41 KE42 KE43 KE62 KE7 KP32 KP33 KP39 KP40 KR30 KR31 KR32 KR36 KR39 KR41 KS40 KY10 KY30 KY31 KY32

	KY38 KY39 KY40 SKS40 SP100 SP228 SP290 SP291 SR60 SY30
	LEADERFER
	IP FER - PRIMAIRE FER CECIL PRO PE FER PEINTURE FER CECIL PRO
	FERLAK NEXOL NEXOLUTION U PROTECTHAN QUICK LINE HES
	COLORMETAL
	ALUMINIUM HT ANCORFER ANCORIT ANCORIT 300 HT ANCORPRIM
	PRIMEPOX P49
	CORINOX
	DV ECRAN+ FER BRILLANT
	BARDEX CARAVELLE CARAVELLE MARTELEE

	CARAVELLE SATIN DX EXPRESS FILMOXYDE LAQUE BRILLANTE DX 16 NOIR MAT DE FERRONNERIE U 103
	DE KEYN ANTIROUILLE DE KEYN PRIMER FER OWATROL DECO OWATROL GALVA OWATROL GLV OWATROL OIL OWATROL PID 60 OWATROL RA 85 OWATROL RUSTOL ALU OWATROL RUSTOL CIP OWATROL RUSTOL DECO BRILLANT OWATROL RUSTOL DECO MAT OWATROL RUSTOL DECO MICACE OWATROL RUSTOL DECO SATIN OWATROL RUSTOL-PRIMER AP60 OXI BOIS ET FER OXI DECO MICA OXI DIRECT FER OXI FERRONNERIE OXI LAQUE BATEAU OXI MULTI-SUPPORTS TOP3+ OXI SPECIALE CHALEUR OXI TEMPERATURE ABSOLUE RUSTOL-OWATROL
	16 APPRET EMALKYD
	VB FER VB PEINTURE FER
	EUROLAQUE 500 EUROLAQUE 800 EUROLAQUE 850 EUROLAQUE 860 EUROLAQUE 870 FORMULE S GAMME AFS 2
	EVO-K PROTEC F-580

	AMERPRIME METAL
	FREITANE 580 FREITAPOX SR 213 FREITAPOX SR 215 EVO SIGMACOVER 280 SIGMACOVER 350 SIGMACOVER 456 SIGMADUR 1800 SIGMADUR 520 SIGMADUR 550 SIGMADUR ONE SIGMAFAST 20 SIGMAFAST 205 SIGMAFAST 210 HS SIGMAFAST 278 SIGMAFAST 40 SIGMAZINC 68 GP VIGOR ZN 302 VITRAL 120 HS
	ARM 130 ULTRA
 CHIMIE DE PEINTURES ET DE REVETEMENTS	GEHOLIT-C0078 GEHOLIT-K48-METALLGRUND GEHOLIT-K62 GEHOLIT-K64 GEHOLIT-K65-METALLGRUND GEHOLIT-O074 GEHOPAL-L330-METALLGRUND GEHOPAL-L77 GEHOPAL-L775 GEHOPON-LAC-EISENGLIMMER WIEREGEN-D154R WIEREGEN-M155R WIEREGEN-M15RN-NEU WIEREGEN-M163 WIEREGEN-M16R WIEREGEN-M17R WIEREGEN-M33S-STRUKTUR
	GORIFER
	GUIFER GUIFER + GUIFER PRIM

	EPOXY 94VHS FINITION EPOXY CONTACT ALIMENTAIRE 94.220 FINITION POLYURÉTHANE 99.000 GAMALAK MARTELÉ GAMALKYD 25.000 BRILLANT GAMALKYD 25.000 SEMI-BRILLANT GAMALKYD 30.000 BRILLANT GAMALKYD 30.000 SATIN GAMALKYD 36.000 IMPRESSION PHOSPHATANTE 60.000 PEINTURE LAQUE DE FINITION POLA 85.000 POLYURÉTHANE DTM 99.000 PRIMAIRE ANTICORROSION PZ Série 20.000 PRIMAIRE EPOXY HES TOLÉRANT PRIMAIRE EPOXY PZ 93.000
	DIRECT ROUILLE BRILLANT DIRECT ROUILLE FORGE DIRECT ROUILLE MARTELE DIRECT ROUILLE MAT NOIR FERRONNERIE DIRECT ROUILLE SATIN
	BRIOFLASH BRIOMETAL 380 BRIOPRIMER 380
	ADHERISOLE ALKYNOX FINITION DEMI BRILLANT ALKYNOX FINITION MAT ALKYNOX FINITION NOIR MAT ALKYNOX FINITION VELOURS ALKYNOX PRIMER ALKYSATIN FEU VERT 2000 NAVALOX SYLCODUR BRILLANT SYLCODUR SATIN
	K10
	KROME FER MONOCOAT SATIN PRIMAFAS PZ
	LAURAFER LAURAFER SATIN
	SPECIAL FER SPECIAL FER NOIR MAT

	FERRODECOR
	FERUIL LAQUE ANTIROUILLE
	COVAFER MAUVEPOX 549 MAUVIFER MAUVIFER'S
	NATEC FER
	ROSTOBRILL ROSTOSAM



**DUOTANE TS
LAQUE FRANCAISE ANTIROUILLE
ONIP BARDAGE**



**ACRYTUBE S
ANTIROUILLE 55-17
EPODUR GF
EPODUR IMPREGNANT
EPODUR NV 75-25
EPODUX 291
EPODUX 292
EPODUX 294
EPODUX ARF
EPODUX BR 100
EPODUX IM 209
EPODUX IM 209 GF
EPODUX IM213
EPODUX PRIMER 61 134 V01
EPODUX ST 71
EXTREM 1
FERROCOTE
FERROMINE
FERROPRIM
FERROSOTER PC
FERROTHANE
MONOCOUCHE SR 75
MONOPRIMER 58 86
NOVODUX 012
PERFODUX 220
POLYSTRIA HES
POLYSTRIA MAT
POLYSTRIA SATIN
POLYSTRIA V01
POLYTOP PU 99
PRESTOLUX FWS
PRESTOLUX FX
PRESTOLUX MARTELE
PRESTOPRIM AC
PRESTOPRIM MAT
PRESTOPRIM SATIN
PRESTOTHANE
PRESTOTRUCK
PRIMAIRE SR AG
PRIMODUX EV
PRIMODUX H V01
STRIACRYL SR 42**

	VERNISTRIA ZINCOLAC
	MULTIDOX MULTIDOX PRIM XTREM RS
	FREITACOLOR FREITAMETAL EXPERT FREITAPRIM
	BOIS & FER LAQUE ANTIROUILLE LAQUE MATE FERRONNERIE
	ADDICT PEINTURE FER ANTIROUILLE ARB ANTIROUILLE RBSR ANTIROUILLE STC ANTIROUILLE UM ANTIROUILLE W.S. AREX ARUB CERODIP INTERMEDIAIRE CERODIP PRIMAIRE DIPAMETAL FINITION DIPAMETAL PRIMAIRE LAQUE ANTIROUILLE D.B 2064 N LAQUE ANTIROUILLE D.B 2064 SR LAQUE ANTIROUILLE SAT.2065 LAQUE ANTIROUILLE SR LAQUE FINITION ANTIROUILLE 5500 LAQUE FINITION ANTIROUILLE 6600 PRIMAIRE ND PRIMAIRE RS PRIMAIRE TOLERANT ZICOR

 MAISON FRANÇAISE FONDÉE EN 1827	PEINTURE FER PROTECT RESIST
 LA RÉFÉRENCE DU BÂTIMENT	RENO'FER
 Fabricant de peintures et vernis	HV3
	META'LUC BRILLANT META'LUC MAT NOIR META'LUC OPTI FLASH META'LUC PRIMER AR META'LUC ROUILLE META'LUC SATIN ALU META'LUC SATIN GRIS MICACE META'LUC SATIN TOUTES TEINTES SAUF ALU PRIMUS PTS
	METAL 5 COLORLAC BRILLANT
	SIGMANEOFER SIGMANEOFER EVO SIGMAPRIME METAL
	REDOX AK FERROTOP
	ALCOSOB APPRET ANTIROUILLE AU TREMPE APPRET ANTIROUILLE PPZA APPRET AR OCRE 21 APPRET ARHS APPRET EPOXY R APPRET PU RAPIDE APPRET UPB AR BRILLANT SR AR THIX AR.82 AR.PZ CHRONACRYL ESTER EPOXY RICHE EN ZINC FERSOB GALPRIM LAQUE AR LAQUE GPB LAQUE GPB AR LAQUE PU ANTICO LAQUE PU FE METALSOB POLYACRYSOB POLYACRYSOB SPC2

	POLYACRYSOB SPC3 POLYSOB PRIMAIRE ANTICORROSION PRIMAIRE ARHS SR PRIMAIRE THIX.PZ PRIMAIRE ZN50 BT PRIMAPHOS PRIMER VINYL EPOX PRIMFINSOB PU ACRY 4/1 BRILLANT 100 PU ACRY 4/1 MAT 5 PU ACRY 4/1 SATIN 25 PU ACRY 4/1 SATIN 45 PU BRT SILICONE 400°C SILICONE 700°C SOBEPOX® SI SOBFAST SOBLAQ WSR SOBMIOX SOBPRIM BT SOBPRIM BT HES SOBPRIM BT2 SOBPRIM BT3 - 140µM SECS SOBZINC 2 SOBZINC 3 ZINCOSOB
	GALVAPLAST 2000 GLYCOPRIM'FER ROYAL EXPRESS BRILLANT ROYAL EXPRESS SATIN ROYAL SATIN ROYAL VELOURS ROYALE LAQUE SOFRALAC SOFRALAC NOIR MAT
 Bâtir en responsable.	STO CORR METALLAC STOPRIM ACTIF STOPRIM TS
	PROTEXFER BRILLANT PROTEXFER SATINE

	SPECIAL FER BRILLANT SPECIAL FER NOIR MAT SPECIAL FER SATIN
	TG SPECIAL FER
	FASTOMETAL KF PEINTURE FER MAXIMETAL SPECIAL FER PREMIUM TOLL-METAUX ANTIROUILLE TOLL-METAUX BRILLANT TOLL-METAUX NOIR MAT TOLL-O-STAR SATIN
	STELOXINE DECOR BRILLANT. STELOXINE DECOR SATIN
	PEINTURE EFFET METAL FINITION V33 PEINTURE EFFET METAL PREPARATION V33 PEINTURE FER CLIMATS EXTREMES V33 PEINTURE FER COULEURS D'ICI V33 PEINTURE FER DIRECT PROTECT V33 PEINTURE FER SOLUTION EXPERT V33 VERNIS METAUX CLIMATS EXTREMES V33 VERNIS MULTI MATERIAUX V33
	VERTIKAL ANTIROUILLE
	ZOLMETAL ZOLPAFER FAC ZOLPAFER FAC NOIR FERRONNERIE ZOLPAFER FAC SATIN